

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de
SEINE ET MARNE

DEL2020_

0190

Arrondissement de
TORCY

COMMUNE DE NOISIEL

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal**

Canton de **CHAMPS-SUR-MARNE**

SÉANCE ORDINAIRE VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020,
L'an deux mille vingt , le vingt sept novembre, à 19h00,

Le Conseil municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 19 novembre 2020, s'est assemblé au lieu extraordinaire de ses séances, centre omnisport municipal (Cosom), sous la présidence de M. VISKOVIC, MAIRE.

PRÉSENTS : M. VISKOVIC, M. TIENG, M. FONTAINE, Mme TROQUIER, M. RATOUCHE, Mme JEGATHEESWARAN, Mme SABOUNDJIAN, M. MAYOULOU NIAMBA, M. DUJARDIN DRAULT, Mme VISKOVIC, Mme SAKHO-CAMARA, Mme ROTOMBE, Mme VICTOR-LEROCH, M. BRICOGNE, M. TRIEU, Mme RAJAONAH, M. ROSENMANN, M. ABOUDOU, Mme DAGUILLANES, M. DOTE, Mme JULIAN, M. TATI, Mme SAFI, M. BEGUE, Mme MONIER, M. BOUTET, Mme RENIER, Mme PERUGIEN.

ABSENTS OU EXCUSES

M. DRAME, M. DUMONT.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme SAKHO-CAMARA qui a donné pouvoir à M. MAYOULOU NIAMBA jusqu'à 19 h 08,
M. CHAVANCE qui a donné pouvoir à Mme RENIER,
Mme NEDJARI qui a donné pouvoir à M. TIENG,
Mme NATALE qui a donné pouvoir à Mme MONIER.

Le point concernant la rémunération des agents participant au recensement de la population 2021 a été retiré de l'ordre du jour suite au report de la collecte en 2022 par l'INSEE, en raison de la crise sanitaire.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme RAJAONAH

**4) CESSION À TITRE GRATUIT DE VÉLOS TOUT TERRAIN AU BÉNÉFICE DE LA
POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN DU COMMISSARIAT DE NOISIEL**

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT la demande faite par le commissariat de Noisiel dans le cadre de la police de sécurité du quotidien pour l'octroi d'une subvention en nature sous la forme d'un lot de vélos tout terrain,

CONSIDÉRANT que l'utilisation de ces vélos sera faite uniquement sur le territoire de la commune de Noisiel,

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commune de Noisiel de doter la police nationale de moyens pour renforcer la sécurité du quotidien des administrés,

ENTENDU l'exposé de M. RATOUCHNIAK, 5e Adjoint au Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ,
(28 VOTES POUR, 3 VOTES CONTRE, 0 ABSTENTION)**

AUTORISE la cession à titre gratuit au commissariat de Noisiel dans le cadre de la police de sécurité du quotidien d'un lot de vélos tout terrain d'une valeur vénale de 1 050 €.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal administratif peut être aussi saisi par l'application informatique télé-recours citoyens, accessible sur le site internet www.telerecours.fr.
La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Mathieu VISKOVIC



Publié au RAA le 03 DEC. 2020